

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, qu'à la session ordinaire du conseil municipal qui se déroulera le **lundi 15 juin 2026 à 20 h**, seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025.

Donné à Acton Vale, ce 26^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-six.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins cinq jours avant la session du conseil)

Je soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière de la Ville d'Acton Vale par les présentes, certifie que l'avis ci-dessus a été publié conformément à la Loi en affichant copie attestée dudit avis au bureau de l'Hôtel de Ville et dans le journal "La Pensée de Bagot" ce 3^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26 mai 2026.

Claudine Babineau, OMA
Greffière